

730

29 AVRIL 1919

368

E 1005 2/1

*CONSEIL FÉDÉRAL*  
*Procès-verbal de la séance du 29 avril 1919<sup>1</sup>*

Convention du Gothard

Secret

Département des chemins de fer. Proposition verbale

M. le conseiller fédéral Haab annonce qu'il a reçu hier la visite du Dr Adolf Müller, lequel lui a communiqué une note du Ministère des Affaires étrangères de la République allemande, disant que cette autorité agirait afin que la convention fût révisée dans le sens des vœux de la Suisse, en ce qui concerne aussi la clause de la nation la plus favorisée.

D'autre part, M. Haab a reçu de M. le colonel Pfyffer, revenant d'Italie, des renseignements inquiétants. Le dossier de la convention du Gothard se trouverait en ce moment à Paris. M. Perini a déclaré au colonel Pfyffer que la question du Gothard aurait perdu de son intérêt pour l'Italie, l'intérêt de celle-ci se portant maintenant davantage vers le Simplon.

Enfin l'orateur relève le silence dont le gouvernement italien s'entoure depuis 5 semaines que nous lui avons fait adresser par notre Ministre à Rome la communication décidée par le Conseil fédéral.<sup>2</sup> Il est d'avis que pour le moment il n'y a pas lieu de faire de nouvelles démarches vis-à-vis de l'Allemagne.

---

1. *Etaient absents: G. Ador, E. Müller, F. Calonder.*

2. *Cf. n° 252.*

